

## Le calque technoscientifique : un procédé néologique avantageux pour la terminologie française?

Josée DI SPALDRO, doctorante  
Pierre AUGER et Jacques LADOUCEUR professeurs  
Université Laval, Québec

- **Introduction**

- **Les besoins urgents du français en terminologie de pointe en langue française.** L'omniprésence de l'anglais dans la recherche scientifique et technique a entraîné au fil des dernières décennies un déséquilibre en faveur de la langue anglaise. Pour la langue française, ce déséquilibre est désormais insurmontable et les mécanismes de renouvellement lexical du français sont maintenant insuffisants. L'observateur éclairé discerne toutefois dans cet état de fait une situation nouvelle particulière : celle où l'on s'exprime à la fois avec des mots du français à l'intérieur de lexies complexes traduites de l'anglo-américain et avec des anglicismes. Traduire sans trahir en recourant au calque technoscientifique (CTS).
- Nous tenterons dans cet exposé de démontrer la légitimité d'un tel procédé dans la mise à jour terminologique des domaines de pointe, comme celui de la génétique médicale, domaines qui sont autant de portes d'entrée pour les anglicismes et, particulièrement pour les CTS. Pour ce faire, nous décrirons le calque technoscientifique, comme type particulier du calque morphologique, pour ensuite établir la typologie du CTS en tant que telle. Subséquemment, nous exposerons un argumentaire présentant le pour et le contre de son utilisation, ce qui nous amènera à examiner par la même occasion l'acceptabilité du calque morphologique. Enfin, nous conclurons et avancerons certaines perspectives quant à son emploi.
  - **Le CTS comme moyen d'assurer la présence du français dans les nouvelles terminologies de pointe.**  
Le procédé en soi n'est pas nouveau, mais son ampleur est nouvelle. À défaut donc de disposer de monoterme constitués d'affixes savants, on utilise de plus en plus de « traductions » de lexies complexes et surcomplexes calquées de l'anglais. Les domaines nouveaux touchés par ce phénomène ont, pour la plupart, cette caractéristique commune de ne

pas traîner derrière eux une tradition terminologique ancienne pour les contraindre à réactualiser des termes anciens. Or, la modernisation en profondeur d'un domaine de tradition terminologique ancienne comme la foresterie n'affecte vraisemblablement pas cette tendance<sup>1</sup>. Il semble donc qu'on tire profit en adoptant cette tendance depuis longtemps critiquée par les puristes.

- **Qu'est-ce que le CTS?**

- On l'a vu, les termes spécialisés des domaines de pointe sont souvent calqués ou traduits de l'anglais et construits sur le modèle de la composition (ou dérivation) syntagmatique nominale. Le CTS est obtenu par l'utilisation du procédé de traduction ou de francisation. Il apparaît comme un procédé terminogénique extrêmement fécond et donc fort utile. Pourquoi alors critique-t-on si souvent ce procédé ?

- **Une typologie des CTS et modèles prévalents**

- Le CTS peut se révéler de trois types, à savoir le **calque littéral adapté**, qui est le **plus fréquent**, par exemple *protéine en doigt de zinc/zinc finger protein*, le **calque adapté (quasi création lexicale)**, qui est **passablement fréquent**, comme *biologie intégrative/system biology* OU *zone hypervariable/mutation hot spot* et le **calque littéral**, qui est le **moins fréquent**, tel *translocation chromosomale*, en anglais *chromosomal translocation*, plus souvent *translocation chromosomique*.

Procédés terminogéniques	Exemples
Analytique	<i>expérience de transfection/transfection experiment</i> Dérivés syntagmatiques avec joncteurs prépositionnels, construits en structure complexe ou surcomplexe
Synthétique	<i>ADN leucocytaire/leucocyte DNA</i> Dérivés syntagmatiques sans joncteurs prépositionnels, construits en structure complexe ou surcomplexe
Hybride	<i>saut d'exon thérapeutique/therapeutic exon skipping</i> Dérivés combinant le modèle avec joncteurs (analytique) et le modèle sans joncteurs (synthétique)

<sup>1</sup> Auger, P. (2010). « Une rupture avec la tradition terminologique : le cas de la dénomination des engins forestiers au Québec », *La banque des mots*, n° 79, p. 29-42.

- **Critères terminogéniques du CTS**

- Trois critères terminogéniques sont à retenir pour légitimer le CTS :
  - 1- La désignation doit être formée selon le modèle linguistique français et propre au domaine;
  - 2- La désignation doit permettre de comprendre le concept par sa transparence;
  - 3- La désignation doit pouvoir s'inscrire dans un paradigme pour constituer une famille de termes apparentés (*gène, génome, génomique, génétique/séquence de tête, séquence leader, etc.*).

- **Typologie de l'acceptabilité du CTS**

- Nous avons établi une typologie de l'acceptabilité, car les CTS sont généralement relégués à un rôle secondaire par les institutions de gestion terminologique, alors que nos recherches montrent qu'ils sont extrêmement féconds. C'est ainsi que : « [L]es traductions les plus adaptées sont privilégiées, alors que les calques sont acceptés comme des synonymes » (OQLF 2007 : 14).
- Trois critères ont formé notre typologie de l'acceptabilité du calque morphologique : le type 1, hautement recommandé, tel le calque adapté; le type 2, recommandé, tel le calque littéral adapté; le type 3, toléré, tel le calque littéral.
- Comme le calque doit répondre à la conformité au « génie de la langue française » (Mercier 1801 : vii) et correspondre à un besoin (Pergnier 1989 : 91), l'établissement d'une norme terminologique descriptive de l'acceptabilité du calque morphologique reflétant les pratiques langagières a été jugée souhaitable. L'écart minime entre « l'usage établi et l'usage désiré » (Leblanc 1994 : 517) et l'implication des praticien(ne)s-usager(ère)s dans le processus de francisation des terminologies<sup>2</sup> (Loubier 1991 : 13) a cautionné leur acceptabilité terminologique, tout en confortant le sentiment de sécurité terminolinguistique.
- Trois critères de terminologisation, non nécessairement inclusifs, ont été retenus pour établir la légitimité du CTS :
  1. La fréquence et la répartition du terme candidat dans au moins trois sources fiables pour une même aire géographique, notamment dans internet;

---

<sup>2</sup> Prairie a permis de constater que les travailleurs et les travailleuses n'auraient joué qu'un rôle assez secondaire dans la francisation des entreprises. Prairie, M. (1986). *La francisation des entreprises : l'expérience vécue par des travailleurs et des travailleuses de la CSN et de la FTQ*, Montréal : UQAM/CSN/FTQ.

2. La présence de parallélisme de forme et de sens pour une désignation attestée;
3. Les indices de terminologisation forts devant être satisfaits pour au moins sept des dix d'entre eux : 1. artifice typographique; 2. base unique n'admettant pas la coordination; 3. compétence et intuition du praticien(ne) usager(ère); 4. inclusion dans une classe d'objet; 5. contenu conceptuel spécialisé; 6. formules productives pour les syntagmes terminologiques; 7. l'imprévisibilité; 8. objet de cooccurrence; 9. objet d'une définition; 10. oppositions apportées par le déterminant.

- **Les avantages et les inconvénients du CTS comme moyen de développement des terminologies de pointe**

Le CTS constitue un réel procédé terminogénique, caractérisé par sa simplicité, son aptitude au rattrapage hâtif, sa vocation universelle, son accessibilité et sa vitalité, mais aussi par sa servilité apparente vis-à-vis l'anglais, son défaut de provoquer une divergence de sens, son apparence de bricolage ou encore de l'incohérence terminologiques qu'il peut engendrer.

#### **Les avantages**

Traduction plus aisée que la création par affixes;  
 Transparence/motivation;  
 S'oppose à des désignations françaises savantes gréco-latines souvent opaques;  
 Facilité de décodage;  
 Détermination maximale;  
 Parallélisme interlinguistique;  
 Conformité à la norme descriptive en vue d'étudier la variation;  
 Souvent plus en adéquation avec les pratiques;  
 Évitement de formes anglaises (emprunts formels);  
 Permet de contrer une anglicisation massive;  
 Contribue à une francisation terminologique durable, en raison de la convergence morphosémantique entre l'anglais et le français;  
 Contribue au rattrapage hâtif en matière de francisation des termes, en permettant l'utilisation de termes et néotermes français au fur et à mesure que les néotermes anglais émergent;  
 Vocation universelle qui forme un des objectifs de la communication technoscientifique;  
 Procédé internationalisable bien adapté à l'actuel contexte de mondialisation / localisation;  
 Représentatif de la vitalité d'une langue.

#### **Les inconvénients**

Multiplication des synonymes;  
 Atteinte à l'intégrité de la langue emprunteuse et à son idiomaticité;

Longueur des syntagmes;  
Convergence morphologique pouvant engendrer une divergence de sens;  
Peut être interprétée comme une marque de servilité vis-à-vis de l'anglais;  
Objet de bricolage terminologique considéré comme favorisant l'incohérence onomasiologique.

- Le CTS traîne derrière lui la mauvaise réputation qu'il lui a été faite par les puristes comme un procédé qui vient sournoisement corrompre la langue emprunteuse en délogeant des termes autochtones reconnus comme corrects et légitimer les faux-amis et nuire de façon générale à l'intégrité et à l'idiomaticité du français spécialisé.

- **Le cas de la génétique médicale**

- L'appellation motivée de la norme de traduction que nous avons élaborée, et que nous avons assorti dans notre recherche d'un protocole de terminométrie par googlage, laisse entendre qu'il s'agit d'une traduction d'une désignation pour un concept donné, ici, selon la morphosyntaxe des grammaires française ou anglaise, quoique l'ambiguïté persiste entre suffixation de type emprunt ou traduction.
  - La traduction des désignations de l'anglais se fonde principalement sur un indice de compétence et d'intuition ainsi que sur d'autres indices forts de terminologisation (ci-dessous).
  - Les désignations traduites se trouvent donc attestées par la communauté technoscientifique internet des aires géographiques du Québec et de la France, en conformité avec notre protocole qui contient également d'autres directives.

Le point dans notre recherche sur l'implantation de la terminologie française en génétique médicale au Québec, en parallèle avec la France, laisse à penser que le vocabulaire technoscientifique de la génétique médicale demeure nettement anglicisé. Il le serait même davantage depuis les trente dernières années. En témoigne, le recours à notre norme de traduction littérale qui s'est imposée, en vue d'évaluer la terminologie française que les praticien(ne)s participant(e)s de notre enquête allaient privilégier, en raison d'un corpus documentaire fortement anglicisé.

En ce qui a trait à la production, les résultats suggèrent qu'il serait judicieux de promouvoir le CTS de façon à accroître le sentiment de sécurité terminologique des usager(ère)s, autorisant du coup l'enrichissement permanent du stock terminologique français, et par ricochet, sa diffusion. L'utilisation du CTS, un procédé terminogénique français, permet à l'évidence de contrer l'envahissement de l'anglais, en favorisant

l'utilisation d'une terminologie française. Notre recherche (Di Spaldro 2011<sup>3</sup>) paraît montrer qu'il s'agit d'un procédé actuellement fonctionnel, puisque les désignations pour un concept donné issues de notre norme de traduction littérale sont en majorité terminologisées.

Les résultats d'une étude que nous avons menée (Di Spaldro 2006 : 117<sup>4</sup>) suggèrent en effet que la majorité des termes de la génétique sont des calques à l'anglais. Précisément, des calques morphologiques de type calque littéral adapté, sur le modèle de la composition syntagmatique nominale, d'où l'appellation calque technoscientifique (CTS) que nous proposons ici. Aussi avons-nous constaté tant pour le Québec que pour la France que 95,4 % des cas de calque sont des calques morphologiques, et que 86,4 % d'entre eux sont des calques littéraux adaptés.

Ce constat est en partie confirmé par l'étude de Rouges-Martinez et Fossat (1994 : 26) sur l'implantation des termes en télédétection aérospatiale. Concrètement, il ressort de cette étude que les termes assortis d'un taux élevé de déclaration d'utilisation, dans une proportion de 70 % à 91,1 %, présentent un taux de calque des termes anglo-américains extrêmement concurrentiels par rapport aux termes français, avec un écart positif de 10 % supérieur pour les termes français qui représentent alors 53,33 % des termes en voie d'implantation.

- **Conclusion**

Oui le CTS est avantageux pour l'avenir des LSP en français, notamment en matière de production et de diffusion terminologique instantanée, en plus de s'avérer utile à la veille terminologique. En bref, pour ce qui concerne l'enrichissement de la langue française, le calque technoscientifique se voit promu au 1<sup>er</sup> rang des procédés terminogènes. D'où, vraisemblablement, l'abondance des CTS observée dans le domaine de pointe de la génétique, particulièrement en raison de son parallélisme de forme, d'image ou de sonorité avec l'anglais véhiculant un même concept. Par ailleurs, les institutions de régulation terminolinguistique conservent un rôle de protection crucial en exerçant leur mandat de prescription spécifiquement quant aux CTS qui se révéleraient de type faux amis ou impropres (*librairie de gènes* en anglais *gene library* plutôt que *bibliothèque de gènes*) ou impropres (*gène de structure*, en anglais *gene structure*, plutôt que *structure de gène*).



---

<sup>3</sup> Di Spaldro, J. (2011). *L'implantation de la terminologie française dans les domaines de pointe : cas de la génétique médicale au Québec*. Thèse de doctorat. Québec : Université Laval.

<sup>4</sup> Di Spaldro, J. (2006). *La langue médicale dans la langue française contemporaine*. Mémoire de maîtrise. Montréal : Université de Montréal.